

25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60

Direction Cohésion territoriale et appui aux
communes – Habitat / logement

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA
REHABILITATION DE LOGEMENTS PIG ET OPAH RU
MULTI SITES**

N° 2025 - D - 097

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION** de **GRANDANGOULEME**,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération n°173 du conseil communautaire du 8 juillet 2021 portant sur le Programme d'Intérêt Général (PIG) de GrandAngoulême et Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) multi sites sur la centralité des communes de Gond-Pontouvre, La Couronne et Ruelle sur Touvre,

Vu, la délibération n°57 du conseil communautaire du 10 mars 2022 approuvant l'avenant n°1 à la convention OPAH RU multi sites,

Vu, la délibération n°24 du conseil communautaire du 24 janvier 2023 approuvant l'avenant n°1 à la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire et l'avenant n°2 à la convention Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) multi sites,

Vu, la délibération n°19 du conseil communautaire du 21 février 2024 approuvant l'avenant n°2 à la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire et l'avenant n°3 à la convention Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) multi sites,

Vu, la délibération portant délégation d'attributions du conseil au Président,

Vu, l'arrêté n°94 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Hassane ZIAT, en sa qualité de Vice-Président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1^{er} : Est approuvée l'attribution de subventions pour les dossiers de réhabilitation de logements dans le cadre du programme d'intérêt général communautaire (PIG).

Article 2 : Ces subventions seront attribuées aux bénéficiaires listés dans l'annexe jointe pour un montant total de 30 000,00€. Elles seront versées sur présentation de la fiche de calcul au paiement et du plan de financement du projet transmis par l'ANAH. En cas de taux de cofinancement du projet supérieur aux taux prévus dans le règlement de l'ANAH, le montant des aides de GrandAngoulême pourra être révisé à la baisse.

Article 3 : Afin de garantir la protection des données personnelles des bénéficiaires, l'annexe 2 sera publiée et transmise uniquement aux personnes en charge de son exécution.

Article 4 : La dépense est inscrite au budget principal – article 20422 opération 1070.

Article 5 : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le comptable assignataire de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 16 AVR. 2025
Pour le Président,
Le Vice-Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right. The signature is positioned above the name 'Hassane ZIAT'.

Hassane ZIAT

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 16 AVR. 2025
Publié ou notifié,
Le

16 AVR. 2025

Annexe 1

016011901	50 301,17 €	10 % plafonnés à 2 000 €	2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011905	40 000,00 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011804	46 403,03 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011708	70 000,00 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011811	46 985,78 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011848	39 898,80 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011936	55 000,00 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011917	31 955,00 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011863	70 000,00 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011866	40 000,00 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011846	69 921,20 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011872	35 225,71 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011914	49 523,62 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011938	62 702,00 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
016011787	27 217,30 €		2 000,00	Travaux sortie précarité énergétique
TOTAL	735 133,61 €		30 000,00 €	